

# ATTESTATION DE SANTÉ

## pour le renouvellement d'une licence sportive

Édition : 19 juillet 2017

Dans le cadre de la demande de renouvellement de ma licence auprès de la FFAAA, je soussigné(e) atteste avoir rempli le Questionnaire de santé fixé par arrêté du Ministre chargé des sports, daté du 20 avril 2017 et publié au Journal officiel du 4 mai 2017.

Dans le respect du secret médical, je conserve strictement personnel ledit questionnaire et m'engage à remettre la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence.

Conformément aux dispositions de l'article D. 231-1-4 du Code du sport,

J'ai répondu NON à la totalité des rubriques du questionnaire.

⇒ Dans ce cas, je transmets la présente attestation au club au sein duquel je sollicite le renouvellement de ma licence.

J'ai répondu OUI à l'une ou plusieurs rubriques du questionnaire.

⇒ Dans ce cas, je suis informé(e) que je dois produire à mon club un nouveau certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'Aïkido, Aïkibudo, Kinomichi ou de Sport en général.

NOM et prénom : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Fait à : \_\_\_\_\_

Signature :

**Dans le cas où le/la licencié(e) concerné(e) est mineur(e) :**

Nom et prénom du représentant légal : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Fait à : \_\_\_\_\_

Signature :



Agrément N°75 S 273, Arrêté Ministériel du 7 octobre 1985

Membre de l'Union des Fédérations d'Aïkido Membre pour la France de la Fédération Internationale d'Aïkido